



2021-52

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 19

L'an deux mil vingt et un, le 28 mai à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 20/05/2021

Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Christian GIRARD, Sabine JOUVHOMME, Valérie GAGNE, Christiane PAUZON, Patrice LHOSTE, Roland SEUX, Thierry SOLEILHAC, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE, Denis CLAMENS, Raymonde HABOUZIT

Excusés :

Gilles AUDRAS qui a donné procuration à Franck PAILLON
Michel BEGON qui a donné procuration à Serge ABOULIN
Bernadette PELISSIER qui a donné procuration à Danièle VALLERY

OBJET : EXTENSION DU COMPLEXE SPORTIF DE PANASSAC : CHOIX DES ENTREPRISES SUITE AU MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE

Monsieur le maire rappelle que les travaux destinés à l'extension du complexe sportif de Panassac ont fait l'objet d'une publication dans le cadre d'un appel public à la concurrence. Les travaux concernent :

- Lot 1 Terrassement VRD
- Lot 2 Infrastructures sportives.

L'annonce du MAPA a été publiée le 19 avril 2021 sous forme dématérialisée (plateforme marché public, cdg43) et sur un journal d'annonces légales local (Eveil de la Haute-Loire), les entreprises candidates devant rendre leur offre avant le 14 mai 2021, 12 heures.

Au terme échu 4 entreprises avaient répondu à l'annonce (deux par lot). La commission d'appel d'offre s'est réunie le vendredi 21 mai dans la salle de la mairie en présence de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Les critères d'analyse étaient les suivants :

1. Prix des prestations 50%
2. Valeur technique 40%
3. Délais 10%

.../...



2021-52

Après analyse des offres d'après les critères établis, le classement général des offres s'établit comme suit :

LOT 1 TERRASSEMENTS - VRD

PRIX		MOULIN	SDRTP
TRANCHE FERME		254 904,50 €	385 676,00 €
VARIANTE IMPOSEE N°1 - Amélioration de l'arrosage du terrain d'honneur		50 870,00 €	41 394,00 €
VARIANTE IMPOSEE N°2 - Attente réseaux futur vestiaire		15 910,00 €	20 656,00 €
VARIANTE IMPOSEE N°3 - Arrosage automatique terrain synthétique		7 230,00 €	8 894,00 €
TRANCHE OPTIONNELLE - bassin de rétention		15 500,00 €	16 380,00 €
TOTAL		344 414,50 €	473 000,00 €

SYNTHESE		MOULIN	SDRTP
40%	NOTE TECHNIQUE PONDEREE	30,92	25,60
50%	NOTE PRIX PONDEREE	50,00	36,41
10%	NOTE DELAI	10,00	8,02
NOTE GLOBALE SUR 100		90,92	70,03
CLASSEMENT		1	2

Lot 2 Infrastructures sportives

OFFRE DE BASE APRES NEGOCIATION

	Prix			Valeur technique		Délai		NOTE GLOBALE /100 sur 100	CLASSEMENT
	Prix HT	Note sur 100	Pondération 50%	Note sur 100	Pondération 40%	Note sur 100	Pondération 10 %		
LAQUET SAS et co-traitant SARL DURAND Philippe	489 905,80 €	93,67	49,84	86,90	35,56	78,00	7,00	92,88	2
TERIDEAL - TARVEL	488 298,30 €	100,00	50,00	95,90	38,36	95,00	9,50	97,84	1

OFFRE DE BASE APRES NEGOCIATION + Variante imposée 1

	Prix			Valeur technique		Délai		NOTE GLOBALE /100 sur 100	CLASSEMENT
	Prix HT	Note sur 100	Pondération 50%	Note sur 100	Pondération 40%	Note sur 100	Pondération 10 %		
LAQUET SAS et co-traitant SARL DURAND Philippe	511 370,80 €	100,00	50,00	86,90	35,56	78,00	7,00	92,88	2
TERIDEAL - TARVEL	512 776,20 €	99,73	49,86	95,90	38,36	95,00	9,50	97,73	1

La commission d'appel d'offres propose donc de retenir :

Lot 1 : Terrassement-Vrd : Entreprise MOULIN ZA du Rousset 43600 LES VILLETES (sans variante n°3)

Lot 2 Infrastructures sportives : Entreprise TERIDEAL TARVEL, 90 Rue André Citroën 69740 GENAS (sans variante imposée 1).

Le Conseil municipal, oui l'exposé de Monsieur le maire, décide à l'unanimité :

- de retenir l'ensemble des entreprises choisi par la commission d'appel d'offre après analyse, pour la réalisation des travaux d'extension du complexe sportif de Panassac
- AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toute démarche et à signer tout document nécessaire à la concrétisation de ce dossier.

Le Maire,
Frank FALLON